



*Comité de Bridge de l'Orléanais*

*Siège : 68 Avenue Wilson*

*41000 BLOIS*

*Tel : 02.37.31.36.41*

*Courriel : [comite.bridge.orleanais@orange.fr](mailto:comite.bridge.orleanais@orange.fr)*

*Site internet : <https://comite-orleanais-bridge.fr/>*

*Secrétariat : 3, rue Pasteur*

*28120 Illiers Combray*

Saint Florent sur Cher, le 20 janvier 2021

Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs,

Je vous renouvelle tous mes vœux pour l'année à venir en espérant que nous allons bientôt pouvoir reprendre une vie normale et retrouver nos activités.

J'attendais le Conseil Fédéral qui s'est tenu le 18 janvier 2021 au soir pour vous donner quelques informations dans la situation actuelle et sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

Pour l'instant, l'état de crise sanitaire est prévu jusqu'à la mi-février, mais un projet de loi est en cours pour le prolonger jusqu'au 30 septembre ce qui n'est guère encourageant. Aucune projection n'est possible sur l'ouverture des clubs. La FFB va réfléchir à un plan de relance dans les clubs et nous a demandé de désigner dans chaque comité un référent numérique. Si l'un d'entre vous souhaite participer à ce groupe de travail et de réflexion, il peut se faire connaître auprès du bureau.

Concernant les compétitions et le classement, il n'y a rien de nouveau. Si un calendrier 2021/2022 est en préparation, nous n'avons pas de visibilité pour savoir si nous allons relancer ou pas des compétitions avant la fin juin.

Sur le plan budgétaire, en cas de reprise en septembre, le prévisionnel de la FFB fait apparaître un déficit au 30 juin de -1600K€ avec un cash-flow négatif de 800K€. Les mesures de restructuration ne sont pas prises en compte mais à l'étude dans une commission présidée par M. Patrick BOGACKI.

Pour la situation financière des clubs, je vous rappelle que ceux qui sont confrontés à des difficultés financières et ne disposent pas de réserves en trésorerie, peuvent adresser une demande de subventions au fond de solidarité de la FFB ; le dossier de demande se trouve sur le site de la FFB et doit être adressé par l'intermédiaire du président de votre Comité qui doit donner un avis préalable. À ce jour, aucun club de notre Comité n'a déposé de dossier.

En attendant le bridge continue, nos initiateurs scolaires restent actifs et en contact avec les scolaires malgré toutes les difficultés.

Nos adhérents se retrouvent sur le net. 91 équipes ont participé à l'E-OPEN soit 556 personnes. Je crains que le coût de l'épreuve et la longueur n'aient découragé beaucoup de joueurs notamment en honneur et promotion.

Notre tournoi du Comité se poursuit et permet quelques retours financiers aux clubs des licenciés. Mais nous entendons bien les critiques sur les épreuves organisées sur BBO (coût, suspicion de tricherie, anonymat, etc....)

Nous allons pouvoir organiser des tournois de Comité sur Réal Bridge à compter de la mi-février. Cet outil de visio-conférence permet de rétablir la convivialité et de retrouver les échanges oraux à la table. Nous vous tiendrons au courant dès que possible. Actuellement les formations des animateurs sont en cours. Pour l'instant, ce sont les clubs qui organisent les tournois. De plus le tarif est moins élevé que sur BBO.

✓ Tournois limités à 18 donnes, coût fixe total 1.35€

➤ Real Bridge :	0.45 €
➤ PE :	0.40 €
➤ Comité :	0.35 €
➤ Fond de Solidarité :	0.15 €

✓ Tournois de plus de 18 donnes, coût fixe total de 1.92€

➤ Real Bridge :	0.60 €
➤ PE :	0.57 €
➤ Comité :	0.50 €
➤ Fond de Solidarité :	0.25 €

Pour rester en contact avec les publications du bridge, vous pouvez informer vos adhérents que :

- ✓ L'As de Trèfle est paru en numérique,
- ✓ Le "bridge quotidien" sera remplacé à partir du 1er février par "le bridge hebdo"

Pour l'instant notre Comité fonctionne au ralenti, nos salariés sont en chômage partiel, et notre site pauvre en publication faute d'actualités. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos informations et articles.

Très cordialement,

Mauricette DANCHAUD,  
Présidente du Comité de l'Orléanais.